



# PRODUIRE PEU VOIRE PAS DE DÉCHETS LA CHARENTE TERRE DE JEUX

## DOSSIER DE PRESSE

LE 12 MARS 2024

Contact presse : Alexa Badin - [abadin@calitom.com](mailto:abadin@calitom.com) - 05 45 65 22 52

calitom

L'AGIS  
pour réduire  
Charente

## SOMMAIRE

Sport et environnement : tous gagnants .....	p 3
Terre de jeux 2024 : la Charente s'engage vers moins de déchets .....	p 4
L'accompagnement des clubs sportifs charentais .....	p 6
Les enjeux et chiffres du programme J'agis pour Réduire.....	p 8
Les interlocuteurs de la prévention .....	p 9
Calitom, syndicat des déchets en Charente .....	p 10

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets départementale portée par le programme « J'agis pour Réduire », Calitom, coordinateur départemental, accompagne les territoires charentais labellisés « Terre de Jeux 2024 » pour des manifestations plus responsables, éco-citoyennes, et moins génératrices de déchets. Un engagement porté par les territoires dans le cadre d'une Charte du Sport Eco-Citoyen.

Le sport est un espace privilégié de sensibilisation qui rassemble chaque semaine dans des lieux divers, un nombre important de charentais, licenciés ou non de clubs, spectateurs, éducateurs... De par le nombre et la diversité des publics qu'il rassemble et qu'il fédère, que ce soit dans les vestiaires, sur le terrain, à la buvette, dans les gradins... il engendre une production non négligeable de déchets et représente un espace éducatif privilégié en matière de réduction des déchets.

**Une manifestation de 5 000 personnes peut générer jusqu'à 2,5 tonnes de déchets et 500 kg de papier**

**36 millions de sportifs en France,  
dont 16 millions de personnes licenciées**

Face à ces enjeux, Calitom a souhaité accompagner les clubs à mettre en place des actions concrètes et exemplaires pour sensibiliser les sportifs comme les supporters. Des actions ont été engagées depuis 2011 avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), l'UFOLEP, la ligue de Football...

Une assistance technique a été apportée aux clubs volontaires : formation du personnel et des bénévoles, mise en place d'une signalétique adaptée, diffusion de guides... Des animations et sensibilisations sont dispensées à l'occasion des rassemblements et des manifestations ou encore au sein des écoles de sport. Calitom a accordé également des subventions pour l'achat de gobelets réutilisables, distribué des gourdes en remplacement des bouteilles...

**Depuis 2020, Calitom accompagne les clubs sportifs à améliorer leurs pratiques.**

# TERRE DE JEUX 2024 : LA CHARENTE S'ENGAGE VERS MOINS DE DECHETS

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Département de la Charente, 20 communes et 8 EPCI charentais ont obtenu le label « Terre de Jeux 2024 ». Parmi les engagements pris, figure l'objectif « d'organiser des jeux avec moins, mieux et qui laissent un héritage ». En cohérence avec les objectifs des Jeux Olympiques, Calitom dans le cadre du programme J'agis pour Réduire, accompagne ces territoires pour des manifestations sportives éco-responsables.

## Les labellisés Terre de Jeux en Charente

- Le Département ;
- **Communes** : Ruffec, Champagne-Mouton, Confolens, Aigre, Châteaubernard, Barbezieux, Montmoreau, Voulgézac, Chasseneuil, Mornac, Champniers, Ruelle-sur-Touvre, Gond-Pontouvre, St-Yrieix, Angoulême, Puymoyen, L'Isle d'Espagnac, La Couronne, Voeuil-et-Giget, Vougézac ;
- **EPCI** : Communautés de Communes de Val de Charente, Charente-Limousine, Rouillacais, Cœur de Charente, Lavalette-Tude-Dronne, La Rochefoucauld Porte du Périgord, Communautés d'Agglomération du Grand Cognac et du GrandAngoulême.

## Une charte d'engagement aux sports éco-citoyens

Chaque commune et territoire labellisés « Terres de Jeux 2024 » s'engagent dans une démarche Zéro Déchet et à ce que leurs manifestations sportives soient organisées de façon éco-responsable en matière de prévention des déchets.



Cet engagement est formalisé dans une charte comprenant plusieurs points :

- Délibérer et valider l'engagement de la commune, des élus et acteurs sportifs ;
- Maîtriser la consommation d'énergie des infrastructures et manifestations sportives ;
- Maîtriser la consommation d'eau potable (alimentaire, hygiène, espaces verts) ;
- Favoriser la communication par internet ;
- Encourager la mobilité responsable ;
- Acheter éthique et durable ;
- Viser les objectifs de gestion des déchets du programme J'agis pour Réduire ;

En parallèle, Calitom s'engage à être aux côtés de ces territoires en apportant des conseils, des actions de sensibilisation, du matériel...

Une fiche de suivi et un bilan des actions menées seront établis. Par ailleurs, chaque collectivité doit désigner un capitaine « environnement » chargé de veiller au bon déroulé des engagements de la charte.

### Le kit du sport éco-citoyen

Chaque collectivité engagée s'est également vue remettre un kit du sport éco-citoyen afin d'initier des alternatives locales possibles en matière de réduction des déchets.

Il est composé de :

- Une serviette de seconde main offerte par l'entreprise charentaise « Du Beau Linge » qui vend du linge d'hôtel de seconde main ;
- Une gourde pour éviter les bouteilles en plastique ;
- Un gobelet réutilisable ;
- Un savon et un shampoing solides locaux provenant de la savonnerie locale « Les savons de Chacha » à Magnac-sur-Touvre ;
- Une boîte cendrier pour les mégots de cigarette ;
- Un déodorant solide local provenant de la savonnerie « Apiketa » à Chazelles.

Le kit est remis dans une boîte en carton fabriquée par l'entreprise charentaise « Carton Seconde Vie ».



Une gestion efficace des déchets est un atout pour l'image des clubs et des événements qu'ils portent. Elle peut également se révéler source d'économies. Le programme J'Agis pour Réduire propose plusieurs pistes d'actions : la mise en place au sein du club sportif d'une politique de prévention et de réduction des déchets, l'accompagnement à l'organisation d'événements sportifs éco-responsables.

### Une gestion responsable des déchets au sein du club sportif

Pratiquer les bons gestes repose sur la sensibilisation de tous ainsi que l'évolution des organisations internes. Parmi ces changements d'habitudes :

- mettre en place des points de tri dans les espaces d'entraînement et les vestiaires,
- organiser un système d'échange/de don des tenues et équipements sportifs (notamment pour les plus jeunes),
- dématérialiser les informations, organiser du covoiturage...

Les structures qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction de leurs déchets peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé passant par plusieurs étapes :

- le diagnostic de la production de déchets,
- des ateliers pour déterminer et prioriser les pistes d'amélioration,
- la définition par la structure de son propre plan d'actions,
- la mise en place du matériel ou de l'organisation nécessaire,
- un programme de sensibilisation du club, des adhérents, des entraîneurs...,
- un suivi pour valoriser les actions mises en œuvre et communiquer sur les résultats obtenus...

### L'accompagnement à l'organisation d'une rencontre sportive éco-responsable

Organiser une manifestation éco-responsable, c'est possible en réfléchissant en amont à l'organisation d'un dispositif global de prévention des déchets. Les principales pistes des événements sportifs éco-responsables :

- dématérialiser la communication pour éviter les dépliants,
- opter pour des dossards ou des puces réutilisables,
- privilégier l'eau du robinet pour supprimer les bouteilles d'eau (gourdes, citernes...),
- proposer des aliments de ravitaillement non-emballés (fruits frais ou secs en vrac...),
- éviter les gobelets et la vaisselle jetable sur les points de restauration,

- installer des points de tri bien signalés, du compostage pour les déchets alimentaires...,
- penser autrement : la rubalise, la signalétique, les lots, l'emballage des bouquets de fleur...

**Les services prévention du programme J'agis pour Réduire peuvent apporter leur soutien :**

- participation aux réunions préparatoires en tant que conseils aux organisateurs et exposants,
- mise en place de dispositifs de collecte et de traitement des déchets : bacs de collecte, porte-sacs...,
- formation et sensibilisation des équipes au tri et à la prévention des déchets,
- remise de supports d'information (affiches de tri, guides...).

**La mise en place d'un stand et une équipe d'animateurs pour assurer la sensibilisation sur site, la présence de « brigades vertes » pour aider au tri des déchets... sont aussi des pistes intéressantes de réflexion.**

**Une démarche engagée, c'est possible avec des organisateurs motivés et l'appui de la collectivité. Et une gestion efficace des déchets, c'est aussi un atout pour l'image du club et de l'événement !**

## LES ENJEUX ET CHIFFRES DU PROGRAMME J'AGIS POUR REDUIRE

### 8 axes ont été retenus pour réduire les déchets charentais à l'horizon 2025

- **Enjeu n°1** : Réduire le non-tri dans les ordures ménagères
- **Enjeu n°2** : Réduire les biodéchets dans les ordures ménagères
- **Enjeu n°3** : Réduire les textiles sanitaires dans les ordures ménagères
- **Enjeu n°4** : Réduire les emballages plastiques et le papier
- **Enjeu n°5** : Favoriser le réemploi de biens et de matériaux
- **Enjeu n°6** : Valoriser les végétaux le plus localement possible
- **Enjeu n°7** : Consolider les partenariats et les démarches d'accompagnement
- **Enjeu n°8** : Sensibiliser tous les charentais aux enjeux de la prévention des déchets

Les actions menées dans le cadre du programme J'agis pour réduire s'inscrivent toutes dans ces thématiques.

<b>592 KG</b> DE DECHETS MENAGERS par habitant produits en 2022 toutes filières confondues	<b>- 45 KG</b> D'ORDURES MENAGERES par habitant entre 2010 et 2022	<b>+ 13 KG</b> DE DECHETS RECYCLABLES par habitant triés entre 2010 et 2022	<b>+ 53 KG</b> EN DECHETERIE par habitant entre 2010 et 2022
---	--	---	---

### La réglementation

- La Directive cadre des déchets et la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte ont fixé l'obligation de réduire l'enfouissement de 50% entre 2010 et 2025. L'enfouissement sera même limité à 10% maximum des déchets produits en 2035.
- Afin de **réduire la quantité et la nocivité des déchets**, les textes réglementaires européens et nationaux placent la prévention en amont de la gestion des déchets.

**Pour faire changer les pratiques, le programme « J'agis pour Réduire » met en œuvre des actions de sensibilisation et d'accompagnement auprès des différents publics.**

## LES INTERLOCUTEURS DE LA PREVENTION

**Sur le département de la Charente, les actions de prévention et de réduction des déchets sont portées par les 3 principales collectivités actrices de la gestion des déchets : Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac.**

### Animation et mise en œuvre des actions de prévention

- La coordination du programme de prévention sur l'ensemble de la Charente ainsi que toutes les actions ayant une portée départementale sont supervisées par Calitom, service public des déchets de la Charente pour l'ensemble des collectivités.

**Calitom** : service prévention – Virginie LAFFAS

- La déclinaison opérationnelle des actions dans les territoires est assurée par Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac auprès de la population de leurs communautés de communes et/ou communes adhérentes au moyen de leur propre service prévention.



**Calitom** : service prévention – Virginie LAFFAS

**Grand Angoulême** : service déchets ménagers – Fabien CATALOT

**Grand Cognac** : service prévention – Fatima GUERRY

Calitom est une collectivité publique ayant pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers du département.

**PRÉSIDENT :** Michaël LAVILLE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES :** François FILIPPI

### **BUDGET PRINCIPAL 2023 DE LA COLLECTIVITÉ**

- 53 millions € de dépenses de fonctionnement
- 17,5 millions € de dépenses d'investissement

### **CALITOM A EN CHARGE**

- 1 installation de stockage en exploitation à Ste-Sévère,
- 1 centre de tri des sacs jaunes à Mornac,
- 28 déchèteries,
- 1 plateforme de compostage,
- 4 quais de transfert
- 1 recyclerie *La Boutique Calitom*
- 7 centres de stockage fermés.

### **PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION**

Parallèlement à ces missions, Calitom coordonne le programme de prévention et de réduction des déchets de la Charente avec l'ensemble des collectivités du département.

### **PLUS D'INFORMATION SUR**

- [www.calitom.com](http://www.calitom.com) – facebook @calitom16
- [www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com) – instagram @jagispourreduire